



**FFvolley**

# ATTESTATION PARENTALE

## Certificat médical Mineur - Licence « Compétition Beach Volley » 2020/2021

Choisy le Roi, Le 20 Mai 2021

---

Ont été publiés le 08 Mai 2021 au Journal Officiel :

- Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 relatif aux modalités d'obtention et de renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ainsi qu'aux modalités d'inscription à une compétition sportive pour les mineurs hors disciplines à contraintes particulières
- L'arrêté du 7 Mai 2021 fixant le contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Ce décret est donc applicable à compter du 09 Mai 2021.

Pour le Sportif mineur qui demande une licence **COMPETITION BEACH VOLLEY 2020/2021**, cette attestation est à compléter et signer par la personne ayant l'autorité parentale du sportif mineur et devra être intégrée dans le dossier d'archivage de la licence. En l'absence de ce document, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du Beach Volley, y compris en compétition devra y être archivé ainsi que dans le cas d'un surclassement.

---

Je soussigné, M \_\_\_\_\_  
Mme \_\_\_\_\_

Détenteur de l'autorité parentale du Sportif :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

*J'atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du « Questionnaire relatif à l'Etat de Santé du Sportif Mineur »*

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

**Signature du détenteur de l'autorité parentale :**